



ASL

Association des Sciences du Langage

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASL

**tenue le 1^{er} février 2008
dans l'amphi Durkheim à la Sorbonne (Paris)**

L'assemblée générale commence à 17h15 en présence de 26 adhérents et avec 21 procurations, ce qui représente **47 voix exprimées** pour les votes qui interviennent au cours de cette assemblée générale.

Après quelques mots de bienvenue, le président en exercice, Christian Hudelot, expose le **rapport moral** en passant en revue les différentes tâches que le bureau s'était fixées et qu'il a accomplies durant son mandat.

L'*Annuaire des adhérents de l'Association des Sciences du Langage* (et non plus des linguistes) a été fait et envoyé en 2007. Il comporte un certain nombre d'informations qui n'apparaissent pas dans l'annuaire disponible sur le site de l'association (coordonnées personnelles notamment). Le président en justifie la forme et les intérêts.

Le **colloque** *Sciences du langage et demandes sociales* organisé le 20 octobre 2007 dans les locaux de l'ENS, rue d'Ulm (Paris 5^e), a été un grand succès, malgré les mouvements sociaux qui n'ont pas empêché les orateurs d'être présents ni les auditeurs de venir en grand nombre. Les actes en seront publiés aux éditions Lambert-Lucas (Limoges), comme ceux du colloque organisé en 2005. Les ventes des actes des deux derniers colloques, *Mais que font les linguistes : Les sciences du langage vingt ans après* (L'Harmattan) et *Sciences du Langage et Sciences de l'Homme* (éds Lambert-Lucas) sont tout à fait satisfaisantes, ce qui montre l'intérêt porté aux manifestations organisées par l'ASL.

Trois numéros de *Buscila-Infos* ont été envoyés aux adhérents au cours de l'année 2007, sous forme électronique pour la plupart d'entre eux qui acceptent ce type d'envoi, plus économique pour l'Association et moins contraignant pour le bureau. Le président rappelle les raisons qui ont prévalu il y a quelques années dans l'évolution des publications de l'association qui sont passées de la publication d'un bulletin assez volumineux à celle de plusieurs numéros de *Buscila-Infos*, au nombre de pages plus réduit, pour plus de réactivité. Il aborde également la question du renouvellement de la formule, du moins de certaines parties de son contenu, compte tenu de l'évolution du site : certaines rubriques font en effet double emploi. Il souhaiterait qu'à l'avenir ce bulletin devienne davantage un

Association des Sciences du langage
Siège social : Université Paris 7 - Denis Diderot, UFR EILA, Case 7002, 5-7 rue Watt
F-75205 PARIS CEDEX 13

<site@assoc-asl.net> ; <<http://www.assoc-asl.net/>>

lieu d'échanges et ne se contente pas de véhiculer des informations que l'on peut trouver par ailleurs. Il fait appel aux adhérents en ce sens afin que des contributions et des annonces soient envoyées à la rédaction et aussi que soit mieux garnie la rubrique « Thèses soutenues ». Le président remercie tous les membres du bureau ainsi que du bureau élargi qui ont participé activement à l'élaboration de *Buscila* et à toutes les autres activités de l'ASL.

Le **site**, qui a déjà beaucoup évolué, doit encore évoluer et être reconfiguré afin que des membres du bureau puissent avoir accès aux pages principales, et non aux seules deux bases de données des adhérents et des colloques, afin d'actualiser les informations en temps réel, sans être dans l'obligation de passer par un webmaster extérieur. L'absence temporaire et imprévue du webmestre a ainsi empêché l'annonce de l'Assemblée Générale sur le site.

Anticipant sur le bilan financier, le président indique que la trésorerie est saine et que, malgré l'inflation, le montant de la **cotisation** restera inchangé, avec l'accord des adhérents présents et représentés à l'AG.

La mandature s'est déroulée sans que des attaques contre les sciences du langage ne nécessitent des actions de défense de celles-ci, comme cela avait été le cas les années précédentes, avec les retoquages des maquettes de licence SDL.

Avant de passer au vote, une question est posée par Irène Fénoglio, qui demande si l'AG ne pourrait pas être couplée avec un colloque ou au moins être précédée d'une conférence afin d'assurer une plus forte présence des adhérents. L'idée, qui est intéressante, fera l'objet d'une discussion du prochain bureau.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés (deux adhérents sans procuration ont déjà dû quitter l'AG)

La trésorière générale, Isabelle Laborde-Milaa, distribue une photocopie avec le **bilan financier** de l'exercice et les prévisions pour la prochaine année (document joint en annexe). Elle présente toutes ces données, en justifiant les variations par rapport aux années antérieures, tant dans les dépenses que dans les recettes. Ainsi ne figure pas dans les recettes la rubrique « subvention » dans la mesure où notre demande à la DGLFLF pour le colloque lui est parvenue à un moment où le budget dont elle disposait au titre de 2007 avait déjà été attribué. Une nouvelle demande sera faite pour l'aide à la publication des actes. L'exercice 2007 est légèrement déficitaire, en particulier à cause de la stagnation, voire du tassement du nombre des adhérents, mais le déficit est minime face aux sommes disponibles et n'est donc pas inquiétant. Aucune question n'étant posée à la trésorière, il est procédé au vote

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Est abordé ensuite le point 3 de l'ordre du jour, à savoir la question du **siège social** de l'association. À l'invitation du président, le secrétaire général, Jean-François Sablayrolles, prend la parole et expose la situation. Le déménagement de Jussieu à la rue Watt de l'UFR EILA de l'Université Paris 7 où est domiciliée l'ASL depuis plusieurs années est considéré tant pour le service juridique de cette université que par la préfecture de police de Paris comme un changement de siège. Aussi le courrier envoyé début octobre à la préfecture de police de Paris indiquant ce déménagement nous est revenu quelques semaines plus tard avec un formulaire de changement de siège à renvoyer après un vote de l'assemblée générale de notre association. Se pose donc le problème pour l'AG de reconduire le siège de l'association à Paris 7 ou de proposer éventuellement un autre siège. Une brève discussion s'ensuit d'où il ressort que le maintien du siège de l'association à Paris 7 est la meilleure solution (ce qui n'empêche pas d'envisager la possibilité d'avoir une ou plusieurs autres adresses

postales pour les courriers qui rythment la vie quotidienne de l'association, afin de faciliter le travail des membres du bureau concernés.

Mis au vote, le maintien du **siège de l'ASL à Paris 7 est adopté** à l'unanimité des présents et représentés.

Une **question diverse** non indiquée à l'avance du fait du caractère récent de l'événement fait l'objet d'une demande d'intervention de Dan Savatovsky sur un point de l'actualité de la semaine. Personne ne s'y opposant, le président lui donne la parole. Il s'agit d'évoquer des risques qui pèsent sur la diversité des sciences du langage tels qu'ils peuvent apparaître dans plusieurs documents récents dont la lettre des présidents d'IUFM ou la lettre parue dans *Le Monde* datée du mardi 29 janvier sous le titre « Réformons la recherche » et signée par divers scientifiques dont trois linguistes. Certains dysfonctionnements dans les évaluations en cours des centres de recherche émeuvent le CNU qui s'apprête à s'exprimer sur le sujet. La discussion qui s'ensuit insiste sur la nécessité, pour le nouveau bureau, de se montrer vigilant.

Il est enfin procédé au **renouvellement du bureau** qui est arrivé à la fin de son mandat. Après un appel à candidature pour le poste de président, l'actuel président, Christian Hudelot, sollicite un deuxième (et dernier) mandat justifiant sa candidature pour inscrire dans la durée l'action entreprise. Il développe deux de ses priorités. D'abord assurer la vocation généraliste de l'ASL et prendre contact avec les multiples organisations spécialisées pour un annuaire commun et des échanges constructifs. Ensuite s'intéresser aux services que les SDL peuvent rendre dans le traitement d'immenses corpus de textes qui s'accumulent dans de nombreux domaines (juridiques entre autres) du fait du développement de l'informatique. Un appel pour les quatre autres postes à pourvoir est lancé. Se proposent alors Christine Jacquet-Pfau pour le poste de secrétaire générale, Chantal Caracci-Simon pour le poste de secrétaire générale adjointe, Isabelle Laborde-Milaa pour le poste de trésorière et Mireille Froment pour le poste de trésorière adjointe.

On procède alors au vote. Sont élus à l'unanimité des présents et représentés :

Christian HUDELLOT	Président
Christine JACQUET-PFAU	Secrétaire générale
Chantal CARACCI-SIMON	Secrétaire générale adjointe
Isabelle LABORDE-MILAA	Trésorière
Mireille FROMENT	Trésorière adjointe

La séance est levée à 18h 50 et l'assemblée est conviée au pot de l'amitié.

Paris, le 2 février 2008
Jean-François SABLAYROLLES
Secrétaire général en exercice jusqu'au 1^{er} février 2008
et Christine JACQUET-PFAU
Secrétaire générale adjointe élue Secrétaire générale

Association des Sciences du langage
Siège social : Université Paris 7 - Denis Diderot, UFR EILA, Case 7002, 5-7 rue Watt
F-75205 PARIS CEDEX 13

<site@assoc-asl.net> ; <<http://www.assoc-asl.net/>>